



Stingray dévoile ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, Stingray Advertising en forte progression

- La croissance interne s'est chiffrée à 8,6 % d'un exercice à l'autre dans le secteur Diffusion et les produits récurrents du secteur Musique pour entreprises¹⁾, ce qui comprend une hausse de 69,2% aux États-Unis.
- Les produits ont augmenté de 9,8 % pour atteindre 77,6 millions de dollars, comparativement à 70,7 millions de dollars grâce à une contribution de 7 millions venant des opérations de Stingray Advertising.
- 760 000 abonnés en streaming, en hausse de 24,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2022.
- Le BAIIA ajusté²⁾ s'est amélioré de 5,6 % pour s'établir à 27,0 millions de dollars, comparativement à 25,6 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 16,9 millions de dollars ou 37,7 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 11,3 millions de dollars ou 34,6 % des produits pour le secteur Radio et à (1,2) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 3,3 millions de dollars (0,05 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté³⁾ a atteint 10,8 millions de dollars (0,15 \$ par action), comparativement à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 18,4 millions de dollars (0,26 \$ par action), comparativement à 20,4 millions de dollars (0,28 \$ par action), en baisse de 9,7 %.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés⁴⁾ ont atteint 15,0 millions de dollars (0,21 \$ par action), comparativement à 15,4 millions de dollars (0,21 \$ par action).
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté⁵⁾ pro forma s'est établi à 3,44 fois.

Montréal, le 8 novembre 2022 – Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) (la « société » ou « Stingray »), important distributeur mondial de marques musicales audio et vidéo, a dévoilé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, clos le 30 septembre 2022.

Faits saillants financiers (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2023	2022	%	2023	2022	%
Produits	77 635	70 703	9,8	155 771	134 954	15,4
BAIIA ajusté ²⁾	27 031	25 587	5,6	53 117	49 742	6,8
Bénéfice net	3 331	12 075	(72,4)	12 728	16 275	(21,8)
Par action – dilué (en \$)	0,05	0,17	(70,6)	0,18	0,23	(21,7)
Bénéfice net ajusté ³⁾	10 825	16 323	(33,7)	24 070	27 561	(12,7)
Par action – dilué (en \$) ³⁾	0,15	0,23	(34,8)	0,34	0,38	(10,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	20 437	(9,7)	34 792	36 774	(5,4)
Flux de trésorerie disponibles ajustés ⁴⁾	15 009	15 362	(2,3)	30 668	30 369	1,0

1) Les produits récurrents du secteur Musique pour entreprises comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus et liés aux activités publicitaires, à l'affichage numérique à l'exclusion des crédits accordés aux clients en lien avec la pandémie de COVID-19. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel, des frais ponctuels et des activités abandonnées. Les produits non récurrents sont exclus de la croissance interne, tout comme l'incidence des taux de change et les produits de la filiale DJ Matic.

2) Le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant le montant net des charges financières (produits financiers), la variation de la juste valeur des placements, les impôts, l'amortissement et les radiations d'immobilisations corporelles, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, l'amortissement des immobilisations incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées et les coûts d'acquisition, les frais juridiques et les charges de restructuration et autres charges.

- 3) Le bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant la variation de la juste valeur des placements, les pertes (profits) liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, l'amortissement des immobilisations incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées et les coûts d'acquisition, les frais juridiques et les charges de restructuration et autres charges, déduction faite des impôts connexes.
- 4) Les flux de trésorerie disponibles ajustés, une mesure non conforme aux IFRS, sont définis comme suit : les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués des dépenses d'investissement, des intérêts payés et du remboursement d'obligations locatives, majorés des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges, ajustés pour tenir compte du gain ou de la perte non réalisé sur change et de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.
- 5) Le BAIIA ajusté pro forma est défini comme suit : le BAIIA ajusté des 12 derniers mois, plus les synergies et le BAIIA ajusté pro forma pour les mois précédant les acquisitions qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats.

Eric Boyko, président, cofondateur et chef de la direction de Stingray, a déclaré ce qui suit à propos des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2023 :

« Stingray a continué d'exécuter sa stratégie de croissance à long terme au deuxième trimestre, période creuse sur le plan saisonnier, avec des produits qui ont augmenté de 9,8 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 77,6 millions de dollars, tandis que le BAIIA ajusté a atteint 27,0 millions de dollars, soit 34,8 % des produits. Sur la base de la dynamique actuelle des produits et des mesures de contrôle des coûts, nous sommes convaincus que nous saurons maintenir une marge du BAIIA ajusté de 35 % d'ici à la fin de l'exercice. »

« Au cours des derniers mois, nous avons concentré notre attention sur des véhicules à forte croissance ayant fait leurs preuves, tels que les médias pour espaces commerciaux, les chaînes FAST, le divertissement en voiture et la vidéo sur demande par abonnement (VSDA) grand public, afin d'accélérer notre transformation numérique. Nous nous sommes également concentrés sur une meilleure monétisation de nos investissements et sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Les flux de trésorerie stables générés par nos activités dans les domaines de la radio et de la câblodiffusion soutiennent cette transition pluriannuelle. En conséquence, les produits tirés de la croissance stratégique ont progressé, passant de 31 % du total des produits pour l'exercice 2020 à 47 % pour les 12 derniers mois, ce qui démontre que nous sommes sur la bonne voie avec notre stratégie de croissance. »

« Les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 17,0 % d'un exercice à l'autre pour passer à 44,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, conclue au début de janvier. Notre nombre d'abonnés aux services VSDA a augmenté de 24,4 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 760 000 abonnés à la fin du deuxième trimestre, grâce à la solidité des relations que nous entretenons avec des partenaires des services grand public qui disposent d'une importante clientèle. Quant à eux, les produits du secteur Radio ont augmenté de 1,3 %, passant à 32,7 millions de dollars pour le trimestre, du fait du retour graduel à des activités commerciales normales après la COVID-19. »

« Compte tenu des pressions inflationnistes persistantes et d'un marché incertain, nous poursuivrons résolument notre désendettement tout en consacrant les ressources nécessaires à la croissance de nos activités numériques qui procurent de meilleures marges. Nous continuons notre transformation vers de nouvelles opportunités de croissance en pivotant nos activités traditionnelles vers de nouvelles plateformes numériques », a conclu M. Boyko.

Résultats du deuxième trimestre

Les produits ont progressé de 9,8 % pour atteindre 77,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 70,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour le trimestre, les produits générés au Canada se sont améliorés de 1,2 % pour s'établir à 47,2 millions de dollars, par rapport à 46,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation s'explique par la hausse des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales.

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 69,2 % d'un exercice à l'autre, atteignant 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, surtout du fait de l'acquisition d'InStore Audio Network. Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 8,7 % comparativement à ceux de 13,2 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2022.

Cette diminution s'explique par le repli des produits provenant des chaînes audio et de la Musique pour entreprises et par l'incidence négative des taux de change.

Au deuxième trimestre de 2023, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 17,0 %, passant de 38,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 44,9 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network. Au deuxième trimestre de 2023, les produits du secteur Radio ont augmenté de 1,3 % pour s'établir à 32,7 millions de dollars, contre 32,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

Le BAIIA ajusté consolidé²⁾ s'est chiffré à 27,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, contre 25,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, soit une hausse de 5,6 %. La marge du BAIIA ajusté²⁾ s'est établie à 34,8 % au deuxième trimestre de 2023, contre 34,5 % (sans les SSUC) pour la période correspondante de 2022. L'augmentation du BAIIA ajusté²⁾ est principalement attribuable à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) enregistrée au deuxième trimestre de 2022, alors que le repli de la marge du BAIIA ajusté²⁾ s'explique par la SSUC enregistrée pour la période comparative.

Un bénéfice net de 3,3 millions de dollars (0,05 \$ par action) a été inscrit au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique d'abord et avant tout par le profit sur la juste valeur des contreparties conditionnelles pour la période correspondante de 2022 et par la perte sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au deuxième trimestre de 2023, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt.

Le bénéfice net ajusté³⁾ s'est chiffré à 10,8 millions de dollars (0,15 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2022. La baisse s'explique surtout par le profit sur la juste valeur de la contrepartie conditionnelle pour la période correspondante de 2022 et par l'augmentation de la charge d'intérêts au deuxième trimestre de 2023, facteurs atténués par la progression des résultats d'exploitation.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 20,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La baisse s'explique en grande partie par l'augmentation de l'impôt payé, par l'augmentation de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et par l'augmentation des charges de restructuration et des autres charges, facteurs atténués par des résultats d'exploitation plus élevés. Les flux de trésorerie disponibles ajustés⁴⁾ dégagés au deuxième trimestre de 2023 se sont élevés à 15,0 millions de dollars, comparativement à 15,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La baisse traduit surtout l'augmentation des intérêts payés, contrebalancée en partie par l'amélioration des résultats d'exploitation.

Au 30 septembre 2022, la société disposait de 15,4 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,5 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 368,4 millions de dollars, dont une tranche d'environ 64,8 millions de dollars était disponible. Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma⁵⁾ s'établissait à 3,44 fois au 30 septembre 2022, contre 3,02 fois au 30 septembre 2021.

Déclaration de dividende

Le 8 novembre 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2022. La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent. Les dividendes payés sont désignés comme étant « déterminés » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des dispositions équivalentes de la fiscalité provinciale et territoriale.

Autres faits saillants des activités et événements postérieurs à la clôture

Le 3 novembre 2022, la société a annoncé que Familiprix s'est joint au réseau de publicité audio en magasin de Stingray Advertising. En vertu de cette entente, Stingray Advertising sera le représentant exclusif des ventes de publicité audio numérique en magasin dans les 427 pharmacies du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le 23 septembre 2022, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 2 868 124 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du « flottant » des actions subalternes au 13 septembre 2022.

Le 26 juillet 2022, la société a annoncé une entente de partenariat avec Geopath, l'organisme sans but lucratif qui fournit le standard de l'industrie des mesures d'audience pour la publicité OOH (pour Out of Home), afin de mesurer les impressions publicitaires audio numériques AOOH (pour Audio Out of Home) dans les magasins aux États-Unis.

Le 21 juillet 2022, la société a annoncé une entente visant la distribution mondiale d'une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) pour téléviseurs intelligents LG et le système d'exploitation WebOS. Dans le cadre de cette nouvelle entente, LG produira également des forfaits karaoké et des forfaits concerts Stingray pour ses services de vidéo sur demande financés par la publicité.

Téléconférence

La société tiendra une téléconférence pour présenter ses résultats financiers demain, le 9 novembre, à 10 h (heure de l'Est). Les personnes intéressées peuvent s'y joindre en composant le 416-764-8658 (Toronto) ou le 1-888-886-7786 (sans frais). Un enregistrement pourra être écouté jusqu'au 9 décembre 2022 à minuit en composant le 416-764-8692 ou le 1-877-674-7070, suivi du code « 326848 ».

À propos de Stingray

La société montréalaise Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file international de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 000 employés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes télé gratuites soutenues par la publicité, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applications musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

Information prospective

Le présent communiqué contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés sur les objectifs, les convictions, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de Stingray. On reconnaît généralement les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pourrait », « devrait », « s'attendre à », « compter », « croire », « escompter », « prévoir », « projeter », « estimer », « planifier » et « continuer », entre autres, ou de la forme négative de ces termes ou d'une terminologie semblable, y compris des références à certaines hypothèses. Veuillez noter, toutefois, que ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à une variété de risques et d'incertitudes qui, pour la plupart, sont indépendants de la volonté de la société. En raison de ces risques et incertitudes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les facteurs de risque présentés dans la notice annuelle de Stingray pour l'exercice clos le 31 mars 2022, publiée sur SEDAR, au www.sedar.com. Par conséquent, la mise en garde qui précède vise toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué, et rien ne garantit que les résultats ou les développements escomptés par Stingray se matérialiseront ou, même s'ils se matérialisent pour l'essentiel, qu'ils produiront les conséquences ou les effets attendus sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Stingray. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, les énoncés prospectifs ne sont formulés qu'en date du présent communiqué, et la société ne s'engage d'aucune façon à les mettre à jour ou à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ni pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

Mesures non conformes aux IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles montrent des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés et que les flux de trésorerie disponibles ajustés par action constituent des mesures importantes pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Ces mesures démontrent la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma sont des mesures importantes pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Cette méthode de calcul des mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

Rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul 2023	Cumul 2022
Bénéfice net	3 331	12 075	12 728	16 275
Charges financières (produits financiers), montant net	11 906	(364)	15 881	4 889
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(13)	(368)	(13)
Impôts	611	2 874	3 750	4 707
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 876	2 446	5 547	4 970
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 066	1 298	2 189	2 594
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 822	4 927	9 594	10 554
Rémunération fondée sur des actions	164	196	301	360
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	1 300	27	3 390
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	848	3 468	2 016
BAIIA ajusté	27 031	25 587	53 117	49 742
Marge du BAIIA ajusté	34,8 %	36,2 %	34,1 %	36,9 %
Bénéfice net	3 331	12 075	12 728	16 275
<i>Ajustements :</i>				
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	2 996	(1 517)	2 451	(999)
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 822	4 927	9 594	10 554
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(13)	(368)	(13)
Rémunération fondée sur des actions	164	196	301	360
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	1 300	27	3 390
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	848	3 468	2 016
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 743)	(1 493)	(4 131)	(4 022)
Bénéfice net ajusté	10 825	16 323	24 070	27 561
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0.15	0.23	0.34	0.38
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	31 mars 2022	
(en milliers de dollars canadiens)				
BAIIA ajusté DDM	102 644	107 373	99 269	
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	7 450	1 428	16 000	
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	–	2 492	1 535	
BAIIA ajusté pro forma	110 094	111 293	116 804	

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles ajustés et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul 2023	Cumul 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	20 437	34 792	36 774
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 099)	(2 360)	(3 250)	(4 437)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(89)	(305)	(366)	(503)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 165)	(2 050)	(2 729)	(4 203)
Intérêts payés	(5 916)	(3 234)	(10 168)	(7 125)
Remboursement d'obligations locatives	(1 280)	(1 526)	(2 337)	(2 611)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	3 727	2 323	11 183	9 128
Perte non réalisée sur change	1 310	1 229	75	1 330
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	2 075	848	3 468	2 016
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 009	15 362	30 668	30 369
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0.21	0.21	0.44	0.42

Rapprochement du BAIIA ajusté pro forma

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2022	30 septembre 2021	31 mars 2022
Facilités de crédit	368 422	313 172	358 203
Dette subordonnée	25 492	31 791	25 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 411)	(8 475)	(14 563)
Dette nette	378 503	336 488	369 082
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	3,44	3,02	3,16

Note au lecteur : Les états financiers consolidés annuels et le rapport de gestion sont publiés sur le site de la société, au www.stingray.com, de même que sur SEDAR, au www.sedar.com.

Personne-ressource

Mathieu Péroquin
 Vice-président principal, marketing et communications
 Stingray
 514-664-1244, poste 2362
mpeloquin@stingray.com